

Chacune des grandes baies se trouve divisée par deux arcades secondaires en plein cintre qui s'appuient au centre sur un fût monolithe cannelé en hélice ou décoré de rainures concentriques (1). On distingue sur les chapiteaux un cheval très allongé (2), des volutes ou des feuilles d'eau, et les tailloirs qui forment un bandeau continu sont décorés d'un triple rang de damiers.

A chaque angle de la tour, une petite colonnette est engagée dans un retrait. La corniche, garnie de damiers et soutenue par des masques grimaçants (3), se déroule à la base d'une grande flèche en pierre ornée d'imbrications. Pour passer du plan carré du clocher au plan octogone de la flèche, l'architecte n'a pas fait usage de trompes, mais il s'est contenté de poser dans les angles un bloc de pierre très résistante. Cette flèche, accompagnée de quatre pyramides triangulaires qui se terminent par une boule à côtes, servit de modèle aux constructeurs des clochers de Béthisy-Saint-Martin et de Saintines (Oise). On peut attribuer ce curieux clocher à une date voisine de l'année 1120.

L'église de Saint-Vaast-de-Longmont, classée au nombre des monuments historiques, n'est donc pas un édifice homogène. Sa construction fut l'objet de trois campagnes successives. On éleva d'abord la nef, le chœur primitif et le clocher au milieu du règne de Louis VI. La façade et le bas côté nord furent bâtis au cours d'une seconde campagne vers 1130. Enfin, les ouvriers se mirent encore au travail quelque temps après pour remplacer l'abside primitive par un chevet plus élégant.

ÉGLISE DE SAINTINES

La terre de Saintines (4) était une dépendance du palais royal de Verberie à l'époque carlovingienne. Il est probable que le roi Robert consentit à s'en dessaisir au profit de Raoul II, comte de Crépy, qui mourut en 1030, car ce seigneur légua le domaine de Saintines à Thibault I^{er} de Nanteuil, son second fils (5). Celui-ci en fit don plus tard à son fils Adam, qui construisit vers 1070 le premier château de Saintines dans une île formée par l'Authonne (6). Des habitations ne tardèrent pas à s'élever dans le voisinage. Telle fut l'origine de la paroisse (7), mais on ne rencontre aucune mention de l'église avant le XIII^e siècle. Renaud de Nanteuil, évêque de Beauvais, qui possédait des biens importants à Saintines, en gratifia le chapitre de sa cathédrale par son testament daté de 1283, en léguant dix sous de rente à l'église de Saintines (8). La fontaine voisine de l'église devint un célèbre lieu de pèlerinage dès la fin du XIII^e siècle. On y

(1) Cf. pl. XLI, fig. 7 à 9.

(2) *Ibid.*, fig. 10.

(3) *Ibid.*, fig. 11.

(4) Oise, arr. de Senlis, canton de Crépy en Valois.

(5) CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, t. I, p. 278.

(6) *Ibid.*, p. 448.

(7) A l'époque de sa fondation, la paroisse de Saintines dépendait du diocèse de Soissons, mais elle fut rattachée plus tard au diocèse de Senlis. Cf. *Histoire du duché de Valois*, t. III, p. 155.

(8) *Ibid.*, p. j, n° 49.

venait en foule pour s'y baigner le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, et cette coutume donna lieu à de véritables scandales qui sont énumérés dans un arrêt du Parlement daté de 1648 (1).

L'église est placée sous le vocable de saint Denis (2). Son plan, remanié au XIII^e et au XVI^e siècle, affecte la forme d'un grand rectangle divisé en deux vaisseaux parallèles; mais au XII^e siècle l'édifice se composait d'une seule nef terminée par un chœur en hémicycle, comme à Breny, à Torcy, à Vregny (Aisne) et à Saint-Vaast-de-Longmont (Oise). La nef, surmontée d'un plafond, fut presque entièrement reconstruite au XVI^e siècle, comme l'indiquent les fenêtres à remplage flamboyant qui s'ouvrent du côté sud : on avait eu l'intention de voûter cette partie de l'église à la même époque.

Au nord, quatre arcades en tiers-point retombent sur des piles rectangulaires et sur des tailloirs moulurés. Il est donc évident que les murs de la nef furent éventrés dès le milieu du XII^e siècle pour établir un bas côté, comme à Breny, à Saint-Bandry (Aisne) et à Saint-Vaast-de-Longmont, près de Verberie. Ce collatéral fut rebâti dans les premières années du XVI^e siècle, grâce aux dons généreux de Louis de Vaux, seigneur de Saintines (3). Ses voûtes d'ogives s'appuient sur des faisceaux de colonnettes prismatiques. Les deux dernières travées du bas côté nord qui communiquent avec le sanctuaire remontent au XIII^e siècle, si l'on en juge par le profil de leurs ogives et de leurs doubleaux.

Le chœur appartient à deux époques bien différentes. Sa première travée, bâtie vers 1125, se trouve sous le clocher, et la croisée d'ogives qui la recouvre est garnie de cinq gros tores accouplés (4). Au XII^e siècle, la clef de voûte était dépourvue de feuillages; mais à l'époque moderne on a fixé une clef du XIII^e siècle au point d'intersection des nervures. Faut-il supposer que les ogives ont été ajoutées après coup pour remplacer une voûte d'arêtes primitive, comme dans le chœur de Saint-Vaast-de-Longmont? Nous ne le croyons pas, car leur profil s'accorde bien avec l'ornementation de l'arc triomphal revêtu de bâtons brisés et de perles plates (5). Cet arc qui décrit une courbe en plein cintre repose sur deux pilastres. Le chœur primitif se terminait par un hémicycle voûté en cul-de-four, mais l'abside romane fut démolie au XIII^e siècle et remplacée par un chevet carré voûté d'ogives.

La façade est une œuvre de la fin du XV^e siècle. Son portail en tiers-point, rehaussé de chimères et de feuilles de mauve frisée, est surmonté d'animaux fantastiques et d'un pignon de style flamboyant. L'abside porte l'empreinte du style en usage au XIII^e siècle. On a supprimé le remplage de ses fenêtres à l'époque moderne.

Le clocher s'élève sur la travée droite du chœur, comme à Saint-Vaast-de-Longmont (Oise), à Berzy-le-Sec, à Breny et à Saconin (Aisne). Sa construction doit remonter à l'année 1130 environ, mais la tourelle d'escalier adossée au soubassement n'est pas antérieure au XVI^e siècle. L'unique étage de cette tour romane est ajouré sur chaque face par deux baies en tiers-point qui encadrent deux arcades secondaires en plein cintre taillées dans un seul morceau de pierre (6). Dans le clocher de Damery, près d'Épernay, les deux formes d'arcs se trouvent employées de la même manière. Les grandes archivoltes, rehaussées d'un boudin, d'un listel et d'un tore en saillie sur les claveaux, s'appuient sur deux colonnettes, et les petites arcades, dépourvues de

(1) Cf. *Histoire du duché de Valois*, t. III, p. j, n° 88.

(2) Bibliographie : Notice par M. GRAVES, dans l'*Annuaire de l'Oise*, 1843, canton de Crépy en Valois, p. 160.

(3) CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, t. II, p. 529.

(4) Cf. pl. XXXVIII, fig. 13.

(5) *Ibid.*, fig. 12.

(6) *Ibid.*, fig. 5.

moulures, retombent sur un fût monolithe au centre et sur deux colonnes appliquées contre les pieds-droits.

Du côté de la façade et de l'abside, les baies du clocher ont été défoncées, mais leur état de conservation ne laisse rien à désirer au nord et au sud. Les chapiteaux, ornés de têtes bizarres, de palmettes, de feuilles d'eau recourbées, de godrons et d'entrelacs, se font remarquer par leur variété (1). L'arête des tailloirs est abattue en biseau, et le profil des bases se compose d'une scotie entre deux tores. Quatre longues colonnettes d'angle s'élèvent jusqu'à la corniche garnie de palmettes grossières et de masques grimaçants (2). Le couronnement du clocher est formé par une flèche en pierre octogone percée d'ouvertures rectangulaires. Cette flèche assez courte, revêtue d'écailles très effritées, se termine par un fleuron pointu, ainsi que les quatre pyramides triangulaires qui l'accompagnent. L'architecte du clocher de Saintines voulut imiter les tours bâties vers la même époque dans deux paroisses voisines, à Saint-Vaast-de-Longmont et à Béthisy-Saint-Martin; mais comme ses ressources devaient être limitées, il fut obligé de donner à son œuvre des proportions plus modestes.

ÉGLISE DE SERGY

L'origine du village de Sergy (3) est fort obscure, mais la paroisse existait dès le XII^e siècle, car deux curés de Sergy nommés Walbert et Robert figurent comme témoins dans des chartes datées de 1158 et de 1188 (4). En 1156, Samson, archevêque de Reims, confirma les biens que l'abbaye d'Igny possédait en ce lieu (5); mais les principaux domaines appartenaient aux moines de Saint-Médard de Soissons. Henri I^{er}, comte de Troyes, leur accorda l'autorisation d'établir un marché à Sergy en 1169 (6), et le cartulaire de l'abbaye renferme de nombreux documents du XII^e et du XIII^e siècle qui concernent les biens de ces religieux (7). Au moyen âge, la cure dépendait de l'archidiaconé de Tardenois et du doyenné de Bazoches. Le droit de présentation était réservé au prieur de Villers-sur-Fère, qui relevait de l'abbaye de la Charité-sur-Loire.

L'église Notre-Dame de Sergy comprend une nef de cinq travées, deux bas côtés, un transept et un grand chevet carré rebâti au XIII^e siècle. La nef est recouverte d'un plafond de bois, et sa construction doit remonter au second quart du XII^e siècle. Ses grandes arcades en tiers-point à doubles claveaux retombent sur des piles cruciformes (8), comme dans les églises de Chelles (Oise), de Cierges, de Laffaux, de Latilly, de Saconin et de Vorges (Aisne). Les moulures qui contournent les piliers à la hauteur de l'imposte se composent d'un filet, d'une baguette et d'une

(1) Cf. pl. XXXVIII, fig. 6 à 10.

(2) *Ibid.*, fig. 11.

(3) Aisne, arr. de Château-Thierry, canton de Fère en Tardenois.

(4) Bibl. nat., latin 9904, fol. 13, et latin 9986, fol. 28 v^o.

(5) Bibl. nat., latin 9904, fol. 10 v^o.

(6) Bibl. nat., latin 9986, fol. 29.

(7) *Ibid.*, fol. 26 à 31.

(8) Cf. pl. XLII, fig. 6.